



## 2020, 2021, les faits marquants passés et à venir

La première préoccupation, en ce début d'année 2020, a été de conduire le processus électoral de renouvellement du conseil municipal.

Les élections ont eu lieu le 15 mars.

On dénombrait 15 candidats pour autant de sièges à pourvoir. Tous les conseillers municipaux ont été élus avec la majorité absolue des votes exprimés dès le premier tour.

Aussitôt installé le Conseil a procédé à l'élection du Maire et de ses Adjoints.

Des commissions de conseil ont été mises en place dans les différents domaines de compétences.

Dès le 15 mars, ont été mises en œuvre les recommandations d'organisation des bureaux de vote. Ces mesures de prévention ont précédé des contraintes beaucoup plus fortes de confinement généralisé pour faire face à la pandémie Covid19.

Nous ne réécrivons pas l'histoire mais les mois qui ont suivi ont été source d'inquiétude notamment avec la rentrée scolaire et les protocoles sanitaires à mettre en œuvre. J'engage tous les citoyens à ne pas relâcher l'attention et à respecter les gestes barrières.

Avec le concours du Conseil Départemental la municipalité a procédé à la distribution de masques confectionnés en partie par des couturières de MASLIVES.

Les mois d'été ont été longs avec la canicule et la sécheresse qui ont fait craindre les coupures d'eau et ont encore provoqué des dégâts aux constructions.

Si nous ne pouvons que déplorer la fermeture de la Boulangerie nous avons de bonnes raisons de nous

réjouir des prémices de projets futurs contribuant au développement économique et à l'attraction touristique, s'agissant de l'hôtel restaurant La Clef des Châteaux et de la Biscuiterie de Chambord.

L'Hôtel restaurant souhaitant s'agrandir et se transformer en établissement de qualité, la municipalité a budgété la vente de terrains jouxtant l'établissement.

Quant à la Biscuiterie, le projet d'agrandissement est largement avancé. Il a été présenté fin octobre à la presse et prévoit une boutique, une galerie de visite et l'embauche de quinze à vingt personnes.

## MASLIVES, au cœur de la Communauté de Communes du Grand Chambord, pour la promotion de l'environnement et du développement touristique

Du côté de la Communauté de Communes, le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** a été approuvé et mis en œuvre. C'est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il exprime un projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, qui traduit une réflexion élargie au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale.

Le PLUI intègre des thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc.

Maslives se situe dans le périmètre de protection élargi autour de Chambord et l'architecte des Bâtiments de France est consulté pour chaque permis de construire.

Le PLUI, source de contraintes pour certains, est le garant d'un développement concerté et harmonieux du territoire.

La CCGC conduit un projet « **Opération Grand Site** » pour ensuite, obtenir le label « Grand Site de France », en partenariat avec le Domaine national de Chambord et

l'État. L'attribution du label par le ministre chargé des sites à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

La CCGC a mis en place la **Maison de l'Habitat**, guichet unique de conseils pour tout ce qui concerne le logement. N'hésitez pas à recourir à ses services.

Dans la continuité des réalisations du collectif d'architectes et de paysagistes «**Quand même en Grand Chambord**» (ex Dérive) chargé de la conception et de la réalisation d'aménagements et de chantiers participatifs liés aux paysages naturels et bâtis, un projet de promenade aménagée et agrémentée d'ouvrages artistiques est à l'étude. Il s'agit de faire découvrir aux randonneurs lors d'une déambulation dans MASLIVES une vue exceptionnelle sur le château de Chambord. Le projet sera exposé lors d'une réunion publique au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

En coordination avec la CCGC qui procède à la refonte de son site internet Maslives développe son propre **site internet** qui sera accessible directement à partir d'un moteur de recherche ou par le site de la CCGC.

### Un autre regard sur MASLIVES

Nous avons de la chance de vivre dans un endroit calme et paisible. Vous avez choisi de résider à Maslives. Aidez-nous à promouvoir le village.

La municipalité fait de gros efforts en matière de **communication** (adoption d'un logo personnalisé, parution du nouveau bulletin DANS LE MIL, Panneau Pocket, futur site internet).

La municipalité investit pour maintenir et améliorer les installations et les équipements nécessaires à la collectivité.

S'agissant des **travaux et des acquisitions de matériel autofinancés**, la municipalité poursuit ses efforts pour maintenir en état ses actifs immobiliers et améliorer les équipements, ceci malgré un taux d'endettement, certes en diminution, mais qui n'a pas encore retrouvé un niveau comparable aux communes de comparaison.

Parmi les opérations marquantes de 2020, la réfection partielle de l'éclairage public, l'abattage des arbres présentant un danger dans le parc de la Mairie, la remise en état du cimetière, la réfection du bureau de la directrice de l'école, le remplacement et les réparations d'installations techniques (lave-vaisselle, four, chauffe-eau du restaurant scolaire, hotte, armoire froide de la salle socioculturelle), l'achat d'une tondeuse à gazon et

d'un désherbeur thermique ( en commun avec les communes de Saint Dyé et de Montlivault).

En 2021, il est prévu de poursuivre l'entretien et l'aménagement de la salle socioculturelle et de l'école (Réfection de la garderie, réfection de la cour et ouverture d'un accès rue de Morest sécurisé par un passage piétons, entretien de fond de la salle socioculturelle).

Des investissements plus conséquents seront financés par des **subventions** pouvant couvrir 80% du coût. A ce titre, répondant à des obligations légales de sécurité, vont être installés **un système d'alarme à l'Ecole** et un **défibillateur cardiaque** à la salle socioculturelle.

Des **toilettes publiques** seront très prochainement édifiées sur la place du village aux côtés d'un espace aménagé avec tables de pique-nique.

Profitant de l'opportunité du projet d'agrandissement de l'hôtel la commune a en projet la vente d'une partie des terrains jouxtant l'hôtel et se propose d'affecter, pour partie, le produit de la vente à l'achat du terrain privé du parc de la Mairie.

En matière **d'environnement**, la loi Labbé interdit depuis janvier 2017 l'utilisation, par les collectivités territoriales, des pesticides pour l'entretien des espaces communaux. Avec la Communauté de communes du Grand Chambord Maslives s'est engagé dans une démarche qui aboutira à un mode de gestion des espaces plus respectueux de l'environnement. Depuis le 1er janvier 2019, cette loi est aussi entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. L'achat, l'usage et la détention de tous produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plants d'intérieur est interdit. Vous pouvez rapporter vos produits à la déchetterie pour qu'ils soient détruits et jardiner autrement. La Commission d'élus en charge de la biodiversité, de l'environnement et du fleurissement de la commune est à la tâche.

MASLIVES bientôt à la pointe de la technologie avec le déploiement prochain de la **fibres optique** pour des connexions Très Haut Débit et vraisemblablement une borne wifi accessible gratuitement par les citoyens et les touristes.

Les **saisons culturelles** sont au point mort en raison du confinement et ne risquent pas de redémarrer de sitôt. C'est toute la culture qui est mise à mal. Souhaitons rapidement retrouver un peu de légèreté. Les randonnées et épreuves sportives sont programmées mais encore incertaines.

Souhaitons que 2021 nous permette de poursuivre notre mandat avec le dynamisme et la volonté d'agir qui nous animent. Les projets sont prometteurs. Les commissions travail sont à l'œuvre et si vous nous suivez DANS LE MIL et sur internet vous serez au cœur de l'action.

